

Élections professionnelles 2018 du 29 nov. au 6 déc.

Création de l'espace électeur à partir du 12 oct. en 3 clics

1. Se connecter sur elections2018.education.gouv.fr et saisir son adresse mail académique.



ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.

Syndicat National des Ecoles

2. Se connecter au webmail académique et cliquer sur le lien personnel reçu par mail.

3. Choisir un mot de passe

- entre 8 et 24 caractères
- au moins une minuscule, une majuscule et un chiffre
- différent du mot de passe du webmail académique.



Aux élections professionnelles de décembre 2018,
c'est décidé, je vais **VOTER** mais aussi **FAIRE VOTER**
pour les listes du **SNE**
et des autres syndicats de la **CSEN**.

Besoin d'aide ? Plus d'infos
et tutoriel « pas à pas » sur :

sne-csen.net/elections2018

Clic 1/3 : connectez vous sur le site des élections 2018

elections2018.education.gouv.fr

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>. The page header includes the logos of the French Republic, the Ministry of National Education, and the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation. A green banner at the top reads "ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018".

Elections professionnelles 2018

Espace électeur

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (*à partir du 11/10/2018 10:00*) et leurs listes de candidats (*à partir du 05/11/2018 10:00*)
- Consulter la liste électorale (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Voter (*à partir du 29/11/2018 10:00*)
- Consulter les résultats (*à partir du 07/12/2018 11:59*)

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

✉ Adresse de messagerie professionnelle
exemple : prenom.nom@ac-academie.fr

[Tutoriel électeur](#) (lecture compatible ordinateur)

CONTINUER

Ouverture du vote dans Jour(s)

Ouverture : jeudi 29 novembre 2018 10:00 (Paris *)
Fermeture : jeudi 6 décembre 2018 17:00 (Paris *)
* consulter les horaires de vote hors métropole

© Ministère de l'Éducation Nationale - Mentions légales - Assistance utilisateur Académique

Entrez votre adresse mail académique

prenom.nom@ac-academie.fr



Clic 2/3 : connectez vous sur votre webmail académique **webmail.ac-academie.fr**

Au bout de quelques minutes, vous devez **recevoir un mail** provenant de l'adresse **no-reply@mailier.elections2018.education.gouv.fr** ayant pour objet : *Création de votre compte - Élections professionnelles 2018*

Cliquez sur le lien pour être redirigé vers le site élections 2018.

Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=>

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux élections professionnelles :

www.education.gouv.fr/electionspro2018

Cordialement,

L'équipe chargée des élections professionnelles 2018

Attention, si vous avez redirigé votre adresse mail académique vers votre adresse mail personnelle, ce mail est susceptible d'apparaître dans vos **spams**.



Clic 3/3 : vous êtes redirigé vers le site élections 2018 pour **créer votre mot de passe**

MINISTÈRE EDUC NAT ENSEIG... (FR) | https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=A911YYA526V



Votre mot de passe
personnel électeur contient :
- entre 8 et 24 caractères
- au moins une minuscule,
une majuscule et un chiffre.

Il est différent du mot de
passe de votre adresse mail
académique.

Confirmez le mot de passe
et **validez**.

Elections professionnelles 2018 AIDE

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote.
En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Mot de passe personnel électeur *

Confirmation du mot de passe personnel électeur *

VALIDER



Conservez ce mot de passe : il vous sera demandé pour voter du 29 novembre au 6 décembre 2018.

Votre espace électeur est créé, vous pouvez...



Vous déconnecter.

Consulter votre profil électeur.

Consulter les scrutins
auxquels vous participez.

Consulter les listes électorales.

Demander un nouvel identifiant
en cas de perte à partir du 5 novembre.

**Voter du 29 novembre
10h au 6 décembre 17h.**

Accéder aux résultats
à partir du 7 décembre.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018 AIDE DÉCONNEXION

Mon espace électeur

Bienvenue

Cet espace personnalisé vous informe sur les scrutins auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à l'espace de vote. Vous pouvez demander des informations complémentaires ou contester votre profil électeur, vos scrutins ou les listes électorales jusqu'au 14 novembre 2018. Après cette date vous devrez contacter directement votre assistance académique.

- [Consulter mon profil électeur](#)
Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur
- [Consulter les scrutins auxquels je participe](#)
Dès le 11 octobre : affichage des scrutins
Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin
- [Consulter les listes électorales](#)
Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin
- [Demander un nouvel identifiant électeur](#)
Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre
- [Voter](#)
Du 29 novembre 10h au 6 décembre 17h (heure de Paris) : connectez-vous à l'espace de vote avec votre identifiant électeur et votre mot de passe personnel électeur
- [Accéder aux résultats](#)
A partir du 7 décembre, consultez les résultats

© Ministère de l'Éducation Nationale - Mentions légales - Assistance utilisateur Académique